

# Planning d'inscription pour l'entrée au lycée Jean Joly

(classes de Seconde et nouveaux entrants Premières et Terminales)

Madame, Monsieur,

Nous avons plaisir à vous accueillir au sein du lycée Jean Joly.

Afin de procéder aux formalités d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir remplir les documents ci-joints et de les apporter au lycée accompagnés des pièces demandées, selon le planning suivant :

Dates	Horaires	établissements concernés (selon ordre alphabétique)
Lundi 27 juin	08h00	Collège Hégésippe Hoarau (A à B)
	08h30	Collège Hégésippe Hoarau (C à F)
	09h30	Collège Hégésippe Hoarau (G à K)
	10h00	Collège Hégésippe Hoarau (L à N)
	13h30	Collège Hégésippe Hoarau (O à R)
	14h00	Collège Hégésippe Hoarau (S à Z)
Mardi 28 juin	08h00	Collège Le Ruisseau (A à F)
	08h30	Collège Le Ruisseau (G à L)
	09h30	Collège Le Ruisseau (M à Z)
	13h30	<b>Collèges Hors Secteur</b> (Alsace Coré, Plateau Goyave, Leconte de Lisle, Simon Lucas, Aimé Césaire...)
Jeudi 30 juin	08h00	Inscription en 1 <sup>ère</sup> et Terminales <b>uniquement pour les élèves issus d'autres lycées</b> (STI2D, ST2S, S.SI, L.hida, ...)
	08h30	Inscription en <b>Seconde bac Pro</b> constructeur bois et Premières pro dossier passerelle
	<b>13h30</b>	<b>Retardataires inscriptions et réinscriptions</b>
Vendredi 09 juillet	8h00	<b>BTS</b> DRB et SCBH, ainsi que les <b>redoublants de terminale</b>

Ce temps d'accueil dans l'établissement sera l'occasion de rencontrer les personnels d'encadrement (vie scolaire, direction, infirmière, gestion) pour toute question relative à la scolarité de votre enfant.

Seuls les responsables légaux de l'élève sont habilités à procéder à l'inscription ; l'élève ne peut pas procéder lui-même à la remise de documents. Il est bien sûr recommandé que l'élève soit présent également.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ et l'inscription sera reportée.

# PIECES A FOURNIR lors de l'inscription :

## Documents à récupérer sur le site du lycée ou sur place :

Fiche autorisation de sortie  
Fiche autorisation d'évacuation (cyclonique)  
Fiche droit à l'image  
Fiche d'urgence (infirmierie)  
Fiche Gestion

## Documents à demander à l'établissement d'origine :

Attestation d'affectation  
Certificat de radiation  
Livret scolaire (pour les nouveaux entrants de 1ères et terminales uniquement)  
Relevé de notes aux épreuves anticipées (pour les nouveaux entrants de terminales uniquement)  
Notification de Bourse

## Documents personnels :

2 photos d'identité récentes avec nom, prénoms, date de naissance au verso de chaque photo  
Photocopie du livret de famille  
En cas de divorce des parents, photocopie du jugement précisant lequel des deux parents a l'autorité parentale de l'enfant  
Attestation de recensement  
Photocopies des 3 derniers bulletins scolaires  
Photocopie des pages vaccinations obligatoires (à jour) du carnet de santé  
Un RIB (pour tous)  
BSR + Attestation d'assurance si l'élève vient en 2 roues motorisé.

Cotisation facultative de 7 € pour la Maison Des Lycéens (de préférence par chèque à l'ordre de la MDL du Lycée Jean Joly)

**Uniquement pour les élèves de la SEP et les BTS :** obligatoire : 7€50 pour l'achat du tee-shirt de l'atelier (de préférence par chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Jean Joly)

## ATTENTION : AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU LYCEE

<p><b>Dates de Rentrée :</b> - Mercredi 17 Août : <b>7H30</b> Premières et Terminales. <b>8h30</b> BTS - Jeudi 18 Août : <b>7H30</b> Secondes et les classes de la S.E.P.</p>
---